

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5060244

N/REF : 19/06/2025 9H24 C:025951 I:32407
V/REF : 938897
V/Email reçu le Jeudi 19/06/2025 à 9H24

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0141
IMMEUBLE : LES NARCISSES -0141
14-18, PASSAGE DES GRUBINS
RUES DES BOISSES/CHENEVIERE
38240 MEYLAN

Fontaine, le 23 Juin 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 18 GRUBINS - PARTIES COMMUNES AU 1ER ETAGE -
CONTACT MME MAGNIEN TEL*0611270577*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE ENTRE LA VANNE D'ARRET GENERALE
ET LE COMPTEUR

Donneur d'ordre : M. D. SARTOR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 20/06/2025 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LA GAINTE TECHNIQUE
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT DE 2 JOINTS FIBRES 3/4
REMISE EN EAU
CONTROL BON ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 20/06/25 a 16H56 M. D. SARTOR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5060244

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PLS407-Ff	Recherche de fuite <=2h00	1	167,29
				167,29
		TOTAL H.T.		167,29
		T.V.A. a 10,00%		16,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		<u>184,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN